



**- CONSEIL D'ADMINISTRATION -**  
**Compte rendu de la réunion**  
**du 10 Mars 2014**

**Sont présents** : Franck DAVID, Jacques DAVID, Michel de GREGORIO, Emmanuel di COSTANZO, Jacques DULCY, Nancy GUYON, Caroline JEAN-RAVEL, Marie-Jeanne JOUBERT, Steve LATRUFFE, Dominique LEGOY, Philippe LOITIERE, Xavier NOEL, Michel PAYAN, Fabien RIVERA, Christine RIVIERE, Jean-Claude SAVOURNIN, Sandrine TOUSSAINT.

**Sont excusés** : Sonia BARTHELEMY, Olivier CHAPUIS, Marianne DELPRAT, Guillaume DUFOUR, Pascale FALANGA, Françoise MOYA, Gérard NICOLAS, Dominique SPILMANN.

**Absents** : Sabine BARBIER, Aurélie BEGHIN, Michel DURAND, Cristina LE GALL, Johanna MARFISI, Elisa MOYA.

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.  
Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

#### **1. Situation financière semestrielle**

Nous clôturons le premier semestre et le CRE enregistre au 1er mars 24 720 licences soit -1.88% par rapport à 2013. En reprenant les chiffres de l'année dernière seulement 10% des licences seront enregistrées au second semestre.

C'est pour cette raison que le Conseil d'Administration a fait le choix de ne pas reproduire en 2014 l'opération Aide aux clubs en matériel. La situation financière du CRE reste dans les prévisions faites, cependant Dominique LEGOY (Trésorier) pense qu'il faut rester prudent, ce qui est validé par le CA. Dominique souhaite que le CA réfléchisse à une éventuelle baisse des budgets des commissions et des aides aux CDE, si le nombre de licences continuait à fléchir.

Le CRE va héberger pour 6 mois la stagiaire du CRTE, cependant le CRE ne pourra prendre à sa charge les frais de téléphone et de copies.

Le CA souhaitait offrir des polos aux Champions de Provence plutôt que des plaques et des flots. Le budget attribué à ces récompenses ne permet pas de financer cette action, d'autant que les problèmes logistiques de répartition des tailles (enfant, femme, homme) étaient trop nombreux. L'action ne sera donc pas réalisée cette année.

Il est proposé de remplacer les polos par des tapis. Certaines disciplines n'utilisent pas de tapis ou ne sont pas intéressées par les tapis « classiques » (Attelage, TREC, Western). La question reste à l'étude.

Un débat est engagé sur le prix du stand de Cheval Passion. Malgré la remise faite cette année, une partie des membres du CA regrette le tarif encore trop important étant donné le manque de retombée sur les clubs.

Le CRE servant de pilote pour des disciplines à développer (Spectacles équestres et Equitation de tradition), Dominique propose de demander une aide Fédérale.

## **2. Point Cheval Passion 2014**

Karine WAGNON organisatrice du concours Western lors de Cheval Passion regrette que le CRE n'ait pas davantage communiqué sur son concours alors que celui-ci avait enregistré la DUC.

Emmanuel di COSTANZO pense qu'il faudrait communiquer davantage sur l'ensemble des activités proposées par le CRE et demander à Maurice GALLE de les mettre en avant.

Il est proposé 2 idées :

- les flyers à distribuer à l'entrée
- une page CRE à insérer dans le programme de Cheval Passion (en compensation du prix du stand)

Malgré les difficultés météorologiques rencontrées notamment par l'Attelage, les organisateurs des concours de Pony-Games, de Western, d'Attelage, de TREC Attelé, des Spectacles équestres et de la formation aux enseignants sont satisfaits de cette édition.

## **3. Tourisme Equestre**

Steve LATRUFFE explique que le CRTE organise un rallye dans le Vaucluse à partir du 14 juillet 2014 sur trois jours avec la possibilité d'hébergement sur place.

Le CRTE a également eu une réunion avec Bernard PAVIE à propos du diplôme Meneur Accompagnateur de Tourisme Equestre. La Provence sera région pilote.

Il est rappelé que lors de réunions du Conseil d'Administration du CRE, les élus fléchés Tourisme Equestre ont la parole de façon prioritaire sur ce sujet.

## **4. Stagiaire CRE Provence**

Marlène LHERM-POUZENC effectue un stage de 6 mois au sein du CRE. Elle va recenser les activités sociales faites dans le secteur équestre dans le but de monter des actions cofinancées par la Région.

Marlène a envoyé à chaque club un questionnaire sur les activités déjà mises en place et celles souhaitées. Nous attendons les retours.

## **5. Relations CRE / CTR**

Franck DAVID avait demandé l'an passé à Christian PAULEVE de nous aider sur quelques dossiers mais cela n'a pas abouti. L'essentiel de son temps est consacré à la gestion des diplômes d'état et cette nouvelle collaboration s'avère impossible. Christian PAULEVE a annoncé qu'il souhaitait mettre son poste en mouvement et être rattaché à la Direction Régionale. Après consultation du CA du CRE Franck DAVID a demandé à la FFE de mettre fin aux missions de Christian PAULEVE auprès du CRE Provence et d'encourager sa mutation selon ses souhaits auprès de la DR.

Le CA souhaite que le poste affecté au CRE soit maintenu pour bénéficier de l'aide d'un cadre de l'état disponible pour aider le CRE dans ses projets de développement. A ce titre, la candidature de Pascale FALANGA sur ce poste est accueillie favorablement à l'unanimité. Les conditions de cette affectation doivent être étudiées sur le plan juridique et financier. Franck DAVID doit se renseigner sur les modes de fonctionnement des autres CRE avec leurs CTR.

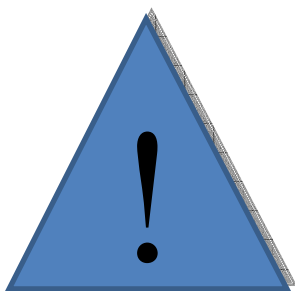
## **6. Commissions**

- Attelage : le Conseil d'Administration nomme Stéphane MEYSON à la présidence de la commission. Il est demandé au nouveau Président d'intégrer l'ensemble des acteurs et activités de cette discipline.
- CCE : la commission aura besoin de remplacer ses 20 talkies vieillissants.

- Dressage : Christine RIVIERE souhaite avertir des problèmes de jugement sur les épreuves Club. Ce point sera traité en réunion de commission.
- Endurance : le CA nomme Jacques DAVID à la présidence de la commission remplaçant Michel PAYAN qui souhaitait se retirer mais qui restera membre de cette commission.  
Le CA maintient sa position à propos de l'aide aux formations de cavaliers. Il ne souhaite pas les financer.  
A titre exceptionnel, cette année, le CA valide l'aide de la commission pour les engagements de l'équipe régionale au Championnat de France d'Endurance (pour 1 équipe qui sera composée par la commission).
- Horse-Ball : Sandrine TOUSSAINT nous rapporte que Yannick LE GALL va arrêter son rôle dans l'arbitrage, il va donc falloir le remplacer.  
Suite à l'aide apportée par le CRE à l'équipe d'Arles, Sandrine avait demandé que 2 joueurs de cette équipe fassent 2 x 2 journées d'intervention. Cela n'a pas été fait. Le CA regrette le manque de retour de cette équipe qui a bénéficié d'une aide exceptionnelle du CRE pour son déplacement pour la coupe des champions en Autriche.
- Haut niveau : Pascale FALANGA et sa commission ont organisé une formation à destination des entraîneurs de cavaliers de haut niveau sur la préparation mentale. 17 personnes ont assisté à cette formation. Une deuxième journée est programmée en juin pour les retours d'expérience.
- Pony-Games : Oliver VERDELHAN dont le fils a de très bons résultats en Internationaux souhaite obtenir une aide du CRE car les frais de déplacement sur ces concours sont très onéreux.  
Le CA ne peut répondre favorablement puisqu'il n'est pas possible d'aider l'ensemble des cavaliers Provençaux sur les concours Internationaux.  
La commission aurait besoin d'une remorque pour transporter son matériel.
- Western : Emmanuel di COSTANZO annonce que le CRE Languedoc-Roussillon a créé une commission Western et qu'il souhaite travailler en collaboration.

⇒ **Il est rappelé aux Présidents de commission d'informer Caroline JEAN-RAVEL des résultats des cavaliers Provençaux à l'international afin que ceux-ci soient diffusés.**

## 7. DUC



Les organisateurs de concours doivent enregistrer leurs DUC aux dates imposées par la FFE. Si ce n'est pas le cas ils ont la possibilité de faire une DUC tardive qui apparaît 3 semaines avant le concours.

Néanmoins des clubs demandent au CRE d'enregistrer des DUC hors délais comme il en a la possibilité. Ces enregistrements prennent beaucoup de temps et doivent rester exceptionnels. Le CA décide qu'ils seront facturés 50€ pour la première DUC puis 100€ pour les suivantes.

La DUC ne sera enregistrée qu'une fois le règlement perçu.

Il n'y a pas d'autres questions, Franck DAVID remercie les personnes présentes et clôt la séance.